

Un fonds investi en **actions françaises**, avec un engagement actif auprès des entreprises pour améliorer leurs pratiques ESG (Environnement, Social et Gouvernance d'entreprise).



REPUBLIQUE FRANCAISE

### Univers d'investissement

Actions France

### Performance annualisée 5 ans

5,70%

### Encours

1 861 M €

Pour en savoir plus sur les éléments présentés



### Approche responsable

Fonds ISR

### Lutte contre le réchauffement climatique

35% de réduction relative par rapport à l'univers, des émissions CO2

### Indépendance du Conseil d'Administration

2,27% d'amélioration

### Evolution de la performance (base 100) \* (Source : Fund Admin)



### Profil d'investissement responsable

<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Fonds ISR	Exclusions	Vote et dialogue actionnarial

### Indicateur de risque (SRI) (Source : Fund Admin)



Risque le plus faible

Risque le plus élevé

**!** L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

### Performances glissantes \* (Source : Fund Admin)

Depuis le	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	Depuis le
	29/12/2023	28/03/2024	31/01/2024	28/04/2023	30/04/2021	30/04/2019	27/12/1990
<b>Portefeuille</b>	2,40%	-2,28%	1,30%	1,35%	16,96%	31,97%	827,30%
<b>Indice</b>	6,11%	-2,06%	4,66%	8,27%	30,53%	51,14%	-
<b>Ecart</b>	-3,71%	-0,22%	-3,37%	-6,91%	-13,58%	-19,16%	-

### Performances calendaires \* (Source : Fund Admin)

	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
<b>Portefeuille</b>	13,69%	-9,63%	25,17%	-6,02%	26,01%	-14,69%	9,85%	1,51%	14,88%	0,64%
<b>Indice</b>	17,80%	-8,36%	28,30%	-4,93%	28,02%	-9,70%	13,19%	7,36%	11,33%	2,91%
<b>Ecart</b>	-4,11%	-1,27%	-3,13%	-1,09%	-2,01%	-4,99%	-3,34%	-5,85%	3,55%	-2,27%

Indice de référence du fonds : 100% CAC ALL TRADABLE

### Indicateurs de risque (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
<b>Volatilité du portefeuille</b>	12,44%	16,30%	20,60%	18,61%
<b>Volatilité de l'indice</b>	12,64%	15,84%	20,86%	18,48%
<b>Tracking Error ex-post</b>	3,01%	2,59%	2,77%	2,62%

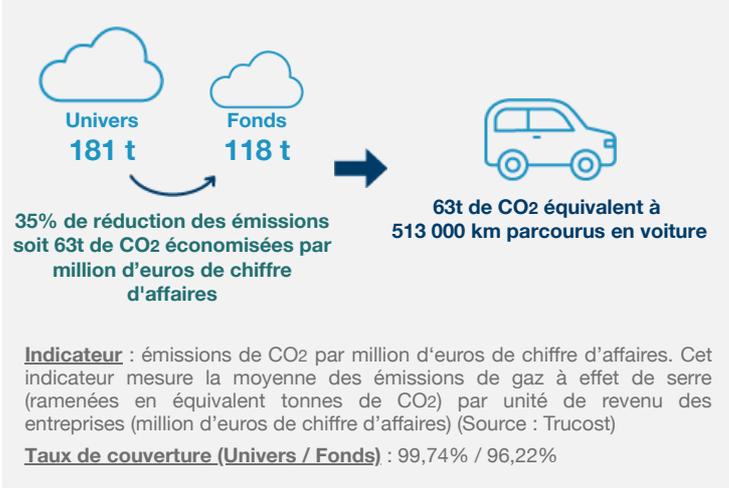
\* La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

\* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

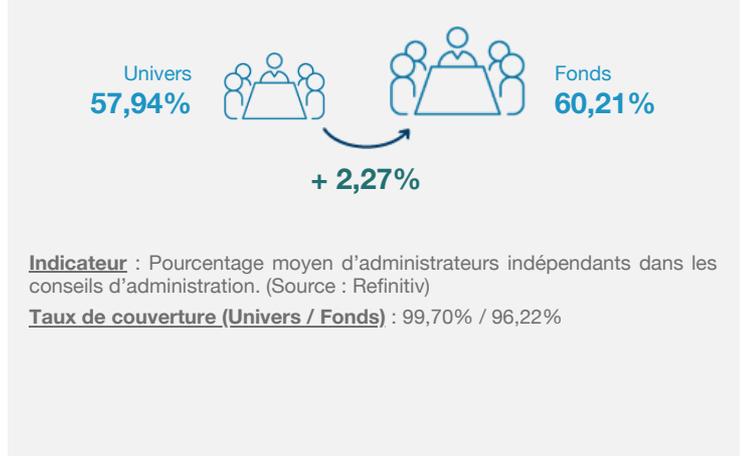
Quatre indicateurs permettant d'évaluer l'impact du fonds sur les plans environnementaux, sociaux, de bonne gouvernance et du respect des droits humains ont été audités lors de l'obtention du label ISR délivré par l'État français. Conformément à la charte du label ISR, le fonds a pour objectif d'avoir une meilleure performance que son univers de référence sur au moins deux de ces quatre critères (environnement et respect des droits humains).

L'univers auquel se compare le fonds est composé de 100% CAC ALL TRADABLE. Les indicateurs ESG et de droits humains sont calculés uniquement sur les émetteurs privés.

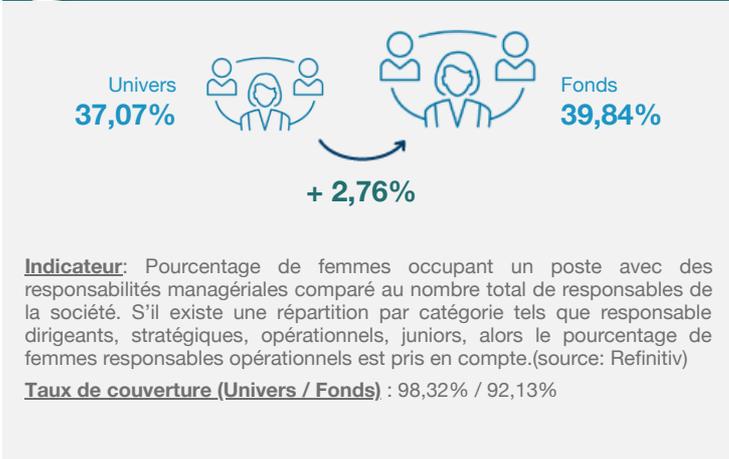
**ENVIRONNEMENT: lutte contre le réchauffement climatique**



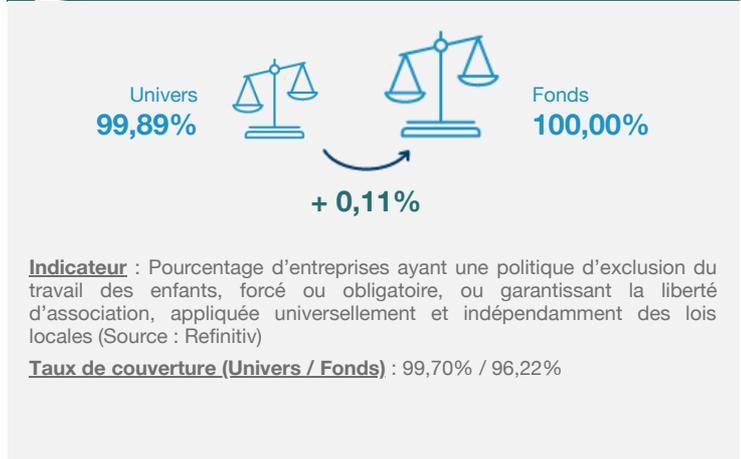
**GOVERNANCE : Indépendance du Conseil d'Administration**



**SOCIAL : Mixité des Managers**

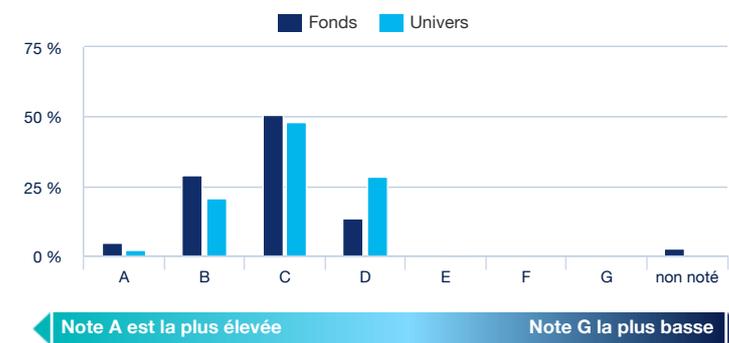


**RESPECT DES DROITS HUMAINS : travail décent et liberté d'association**



**Note ESG moyenne (Source : Amundi)**

	Note ESG moyenne	Score ESG moyen	Cumul des meilleures notes (A+B+C)	Couverture
Fonds	C	1,35	84,64%	97,92%
Univers	C	1,06	71,08%	99,87%



Équipe de gestion

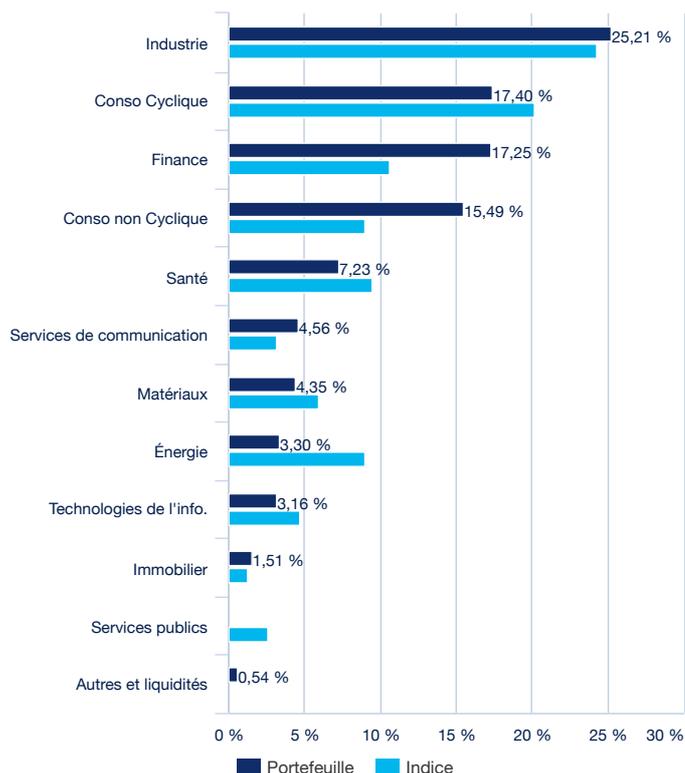


**Frédéric Rosamond**

Responsable Actions Françaises  
Gérant de portefeuille

Composition du portefeuille (Source : Amundi)

Répartition sectorielle (Source : Amundi) \*



\* Hors prise en compte des produits dérivés.

Principaux émetteurs en portefeuille (% d'actifs, source : Amundi)

Émetteur	Portefeuille (%)
LVMH-MOET HENNESSY LOUIS VUITT	8,46%
L OREAL SA	7,74%
SANOFI SA	7,23%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	7,03%
AIRBUS SE	5,58%
VINCI SA	4,77%
HERMES INTERNATIONAL SCA	4,44%
DANONE SA	4,35%
AXA SA	4,10%
BNP PARIBAS SA	3,85%
<b>Total</b>	<b>57,55%</b>

Les titres mentionnés ne doivent pas être considérés comme des recommandations d'achat ou de vente d'un titre donné.

Principales surpondérations (% d'actif, source : Amundi)

Titre	Portefeuille (%)	Indice (%)	Ecart (P - I)
L OREAL SA	7,74%	5,11%	2,64%
SOCIETE GENERALE SA	3,45%	0,92%	2,53%
DANONE SA	4,35%	1,83%	2,52%
SANOFI SA	7,23%	5,07%	2,16%
PUBLICIS GROUPE SA	3,25%	1,16%	2,09%
WENDEL SE	2,22%	0,13%	2,08%
THALES SA	2,87%	0,81%	2,06%
PLUXEE NV	2,10%	0,11%	1,99%
PERNOD RICARD SA	3,39%	1,41%	1,98%
VINCI SA	4,77%	2,85%	1,92%
<b>Total</b>	<b>41,36%</b>	<b>19,40%</b>	<b>21,97%</b>

Les titres mentionnés ne doivent pas être considérés comme des recommandations d'achat ou de vente d'un titre donné.

Principales sous-pondérations (% d'actif, source : Amundi)

Titre	Portefeuille (%)	Indice (%)	Ecart (P - I)
TOTALENERGIES SE	-	8,39%	-8,39%
SAFRAN SA	-	3,61%	-3,61%
ESSILORLUXOTTICA SA	-	3,10%	-3,10%
STELLANTIS NV	-	2,67%	-2,67%
AIR LIQUIDE SA	2,66%	4,68%	-2,02%
CIE DE SAINT-GOBAIN SA	-	1,68%	-1,68%
CAPGEMINI SE	-	1,64%	-1,64%
ENGIE SA	-	1,44%	-1,44%
LEGRAND SA	-	1,26%	-1,26%
DASSAULT SYSTEMES SE	-	1,22%	-1,22%
<b>Total</b>	<b>2,66%</b>	<b>29,70%</b>	<b>-27,04%</b>

Les titres mentionnés ne doivent pas être considérés comme des recommandations d'achat ou de vente d'un titre donné.

Labels



Label ISR délivré par le Ministère de l'Économie et des Finances français

Exclusions



Pacte Mondial



Charbon



Tabac



Armement  
non  
conventionnel



Armes  
nucléaires



Hydrocarbures  
non  
conventionnels



Biodiversité

Pour plus d'informations, veuillez vous référer au prospectus

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : (C) 91,26 ( EUR )  
(D) 35,93 ( EUR )  
Date de VL et d'actif géré : 30/04/2024  
Code ISIN : (C) FR0000944696  
(D) FR0000944712  
Actif géré : 1 861,39 ( millions EUR )  
Devise de référence du compartiment : EUR  
Devise de référence de la classe : EUR  
Indice de référence : 100% CAC ALL TRADABLE  
Notation Morningstar "Overall" © : 3 étoiles  
Catégorie Morningstar © : FRANCE EQUITY  
Nombre de fonds de la catégorie : 241  
Date de notation : 31/03/2024

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme juridique : SICAV  
Date de création de la classe : 26/03/1974  
Eligibilité : Assurance-vie  
Affectation des sommes distribuables : (C) Capitalisation  
(D) Distribution  
Souscription minimum: 1ère / suivantes :  
1 millième part(s)/action(s) / 1 millième part(s)/action(s)  
Frais d'entrée (maximum) : 2,50%  
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation : 1,30%  
Frais de sortie (maximum) : 0,00%  
Durée minimum d'investissement recommandée : 5 ans  
Commission de surperformance : Oui  
Classification SFDR : Article 8  
AMF 2020-03 / catégorie de communication : Centrale

Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique, disponible sur le site de l'AMF ou sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. La durée du fonds est illimitée. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

©2023 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter : [Morningstar Ratings Infographic 2023.pdf](#)

**Commentaire de gestion**

Les députés européens ont voté, le 24 avril, en faveur de la directive sur le devoir de vigilance. Cette directive va exiger des entreprises, de leurs fournisseurs et de leurs clients, « de prévenir, de stopper ou d'atténuer leur impact négatif sur les droits humains et l'environnement, y compris aux niveaux de l'approvisionnement, de la production et de la distribution. Cela inclut l'esclavage, le travail des enfants, l'exploitation par le travail, l'érosion de la biodiversité, la pollution ou la destruction du patrimoine naturel ». En cas de manquement au devoir de vigilance, les entreprises seront tenues responsables, devront traiter les plaintes et indemniser les victimes. Dans chaque pays, une autorité de contrôle devra surveiller, enquêter et sanctionner les fautifs jusqu'à 5% du chiffre d'affaires.

Les entreprises devront également adopter un plan de transition « pour rendre leur modèle économique compatible avec la limite de 1,5°C ». Précisément, les règles concerneront les entreprises et les sociétés mères européennes de 1.000 employés et réalisant un chiffre d'affaires mondial supérieur à 450 millions d'euros. Le secteur financier est exempté de ces obligations.

Primes de surperformance, overboarding, moindre importance accordée aux enjeux environnementaux : les points de discussions et sujets de dialogues sont nombreux cette année avec les entreprises françaises. Et après plusieurs années consécutives de rendements élevés, la perspective de dividendes stables en 2024 incite à un contrôle plus strict de la rémunération des dirigeants.

Le 9 avril, Vinci a ouvert la saison des assemblées générales annuelles en France, à l'heure où l'indice phare des actions françaises est au plus haut. De notre côté, nous avons continué de dialoguer en vue de préparer les assemblées générales et discuter des diverses résolutions. Nous avons ainsi échangé avec les sociétés Axa, Vivendi, Renault, Legrand, TotalEnergie, Carrefour, Spie et Téléperformance. Amundi a donné son avis sur les évolutions proposées en terme de rémunérations, de gouvernance, mais également de plan de succession au sein des conseils d'administrations. Concernant TotalEnergie nous avons également donné notre avis sur la stratégie climat.

**Contexte de marché**

Le marché a marqué une légère pause en avril, marquant la fin d'une série de cinq hausses mensuelles consécutives. Les publications annuelles restent de bonne qualité en terme de marges mais démontrent une dynamique de chiffre d'affaires moins soutenue.

Du côté des banques centrales, les membres du conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne se sont globalement montrés optimistes quant à la possibilité d'une première baisse des taux en juin. Aux Etats Unis, les anticipations de baisse des taux de la banque centrale américaine (Fed) sont désormais décalées.

Sur le plan économique, l'inflation en zone euro a poursuivi son recul. En France, des enquêtes préliminaires affichent une croissance du produit intérieur brut de +0.2% au premier trimestre 2024.

Aux Etats-Unis, les données économiques publiées tout au long du mois d'avril ne jouent pas en faveur d'une baisse imminente des taux directeurs avec une inflation qui a de nouveau été plus élevée qu'attendue.

Dans ce contexte, au niveau sectoriel, l'énergie et les bancaires ont bien performé tandis que l'automobile et la technologie ont sous performé le marché.

**Performances du portefeuille**

Le portefeuille a enregistré une performance quasi en ligne avec celle de son indice de référence, le CAC All tradable, au mois d'avril.

Les bonnes performances de titres comme Publicis, Pluxee et Sanofi ont contribué positivement. Notre choix de détenir Renault plutôt que Stellantis a également été bénéfique pour le portefeuille.

A contrario, la bonne performance de TotalEnergie a fortement pénalisé la performance du portefeuille, la valeur n'étant plus en position dans ce dernier afin de respecter nos engagements vis-à-vis du Label ISR. Le recul des titres Alten et Edenred ont également pesé sur la performance du portefeuille.

**Mouvements de portefeuille**

Les principaux mouvements au cours du mois d'avril ont porté sur la constitution d'une position sur Getlink (la concurrence des ferries en terme de prix devrait se normaliser et les volumes de passagers devrait s'améliorer tout au long de l'année).

Nous avons également renforcé nos positions sur Société Générale (l'augmentation progressive du niveau de capital devrait permettre au titre de performer) mais également sur Vinci (bon trafic aérien et bonne résilience du trafic des autoroutes, l'activité construction étant résiliente) et enfin Hermès (une croissance qui sera supérieure à ses pairs). A l'inverse, les actions Kering (trop d'incertitudes sur le retour à la croissance de Gucci) ont été vendues. Nous avons pris des profits sur Renault, Scor et Thales.

**Perspectives**

Si les révisions de bénéfices ont plutôt été favorisées par la bonne dynamique des secteurs cycliques (notamment les financières et les matériaux), ce sont les secteurs défensifs qui ont en revanche surperformé, sur des attentes qui avaient été fortement abaissées en amont. Dans l'ensemble, le marché se veut plus optimiste, ce qui fait écho à la confiance affichée par les entreprises lors de nos réunions et par le maintien de leurs guidances.

Le contexte actuel se caractérise notamment par une demande des consommateurs globalement neutre, voire légèrement positive, avec des pressions inflationnistes atténuées, mais des coûts liés à la main d'œuvre qui restent toutefois élevés. Un point d'inquiétude pourrait porter sur le consommateur américain, dont la confiance s'effrite.

Le positionnement du portefeuille reflète un équilibre entre valeurs de croissance et de qualité, normalement plus résilientes, et valeurs plus cycliques et faiblement valorisées. Renforçant les convictions financières, l'analyse extra-financière et surtout le processus d'engagement avec les sociétés françaises sont au cœur de la construction du portefeuille, conduisant ce dernier à surpasser le score ESG des 80% des entreprises les mieux notées de l'indice de référence, et à afficher des émissions carbone inférieures à celles de cet indice.